

DEPARTEMENT DU NORD
Commune de SEBOURG

DELIBERATION N° 14.12/2022

--==--==--

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT DEUX DECEMBRE, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/12/2022

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN - François LO PRESTI - Brigitte HARLAUX.

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Florence LIENARD qui a donné procuration à G. Cellier

Mathilde POLACCI qui a donné procuration à D. Lenne

Freddy SZYMCZAK qui a donné procuration à D. Bussignies

Isabelle HUBLART qui a donné procuration à JM Bernard

Absent(e) :

Isabelle DELOBEL

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

**OBJET : SUPPRESSION DE 2 POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL
2EME CLASSE**

Considérant l'avis du CTPI placé auprès du CDG59 qui a donné un avis favorable, en date du 14.10.2022 ;

et après explications données, sur la suppression de deux postes d'Adjoint Technique Principal 2eme Classe -ATP2C- : 35H et 29h/s (agents pensionnés) ;

le conseil municipal entérine, à l'unanimité, ces deux suppressions de poste, et le tableau des emplois est, alors ainsi, modifié à compter du 22/12/2022.

SERVICE ADMINISTRATIF

Attaché principal Temps complet : 1

Adjoint Administratif Principal 2 C Temps complet : 2

Adjoint Administratif Temps complet : 1

SERVICE TECHNIQUE

Adjoint Technique Principal 1ere Classe - ATP1C voirie, bâtiment Temps complet : 1

Adjoint Technique Principal 2ème Classe - ATP2C voirie, bâtiment Temps complet : 1

Adjoint Technique voirie, bâtiment Temps complet : 2

Adjoint Technique Principal 2ème Classe - ATP2C école-ménage-cantine Temps complet : 2

Adjoint Technique école-ménage-cantine Temps complet : 2 et Temps non complet : 4

Adjoint Technique école-ménage-cantine Temps non complet et non pourvu : 1

TOTAL : temps complet : 12 et temps non complet : 4

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.*

Publié sur le site Internet le 28.12.2022
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
27.12.2022 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20221222-221227_D1844VD-DE

Le Secrétaire,
Thomas HALLUIN



Le Maire,
Bruno CELLIER